



Faculté des Lettres,
Langues & Sciences
Humaines

Le Mans Université

Année universitaire 2018 - 2019

**Filière Didactique du Français
Enseigné comme Langue Etrangère**

Licence parcours FLE

Enseignements en présentiel, Le Mans Université

Sommaire

PRESENTATION	3
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	4
PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS.....	5
EQUIPE ENSEIGNANTE.....	12
CONTACTS	13

PRESENTATION

Dans le cadre du Département de Lettres Modernes, sont dispensés des enseignements de didactique du français comme langue étrangère (FLE.) au niveau des licences d'anglais, d'allemand, d'espagnol et de lettres modernes (3ème année d'Université).

Cette formation a une vocation professionnelle : préparer aux carrières d'enseignant ou d'animateur dans le domaine du français enseigné comme langue étrangère : enseignement du FLE. ou du FLS (français langue seconde) en France (entreprises privées, enseignement aux migrants, mouvements associatifs) ou à l'étranger dans les structures françaises (lycées, écoles, Alliances françaises, Centres et Instituts Culturels, Mission laïque...) ou dans des structures privées (enseignement primaire ou secondaire, lectorat d'Université, écoles de langue, service de formation continue des entreprises). *Le parcours F.L.E. de la licence peut s'avérer particulièrement déterminant pour l'obtention de postes d'assistant de langue.*

Elle est nécessaire pour poursuivre des études de master dans le domaine de la didactique et de la diffusion du FLE. A Le Mans Université, il est possible de faire un M1, Master 1 *Didactiques des langues*, puis un M2 Master 2 Professionnel ou Recherche aux spécialisations diverses et plus approfondies (<http://formations-ead.univ-lemans.fr/parcours-licence-fle/fr/index.html>).

La formation est également requise pour intégrer la double formation franco-britannique PGCE Master 2 qui permet à des étudiants français (ou originaires de l'Union Européenne), titulaires du M1 en Didactique des langues d'obtenir le statut de *Qualified Teacher* (reconnu en Grande-Bretagne et dans le Commonwealth), au terme d'une année de stage (rémunéré). Les étudiants qui désirent suivre cette formation sont sélectionnés au cours de la première année de Master (M1). Cette formation de M2 est ouverte à l'université d'Angers (personne à contacter, dès le mois de novembre de l'année de Master 1 : Dominique Ulma, Dominique.Ulma@univ-angers.fr

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

1 – UNITES D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRES COMMUNS

Elément : **DIDACTIQUE 1**

Introduction à la didactique des langues vivantes.
Le cas du français comme langue étrangère

Premier semestre : 36 heures TD
(3h/semaine)

Elément : **DIDACTIQUE 2**

Méthodologies d'enseignement

Premier semestre : 36 heures TD
(3h/semaine)

Elément : **Apprentissage Réflexif d'une Langue Inconnue (ARLI) et élaboration d'un dossier d'apprentissage.**

Cours de langues proposés dans le cadre du parcours FLE.

Second semestre : 24 heures TD (2h/semaine)
et méthodologie pour la rédaction du rapport réflexif : 12 heures TD (4 séances de 3 heures)

2 – UNITES D'ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES (LICENCES ANGLAIS, ALLEMAND ET ESPAGNOL)

Elément : **LANGUE FRANÇAISE POUR LE FLE**

Second semestre : 36 heures TD (3h/semaine)

3 – UNITES D'ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES (LICENCE LETTRES MODERNES)

Elément : **CULTURE ET CIVILISATION DANS L'ENSEIGNEMENT D'UNE LANGUE ETRANGERE**

Premier semestre : 36 heures TD
(3h/semaine)

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

Elément : DIDACTIQUE 1

*INTRODUCTION A LA DIDACTIQUE DES LANGUES VIVANTES.
LE CAS DU FRANÇAIS COMME LANGUE ETRANGERE.*

Enseignante : Delphine CHAZOT

OBJECTIFS :

Il s'agit de rendre les étudiants capables de :

- se repérer dans le domaine
- identifier les principaux problèmes de didactique des langues vivantes dans l'Europe et le monde actuel
- s'orienter dans la production éditoriale française des méthodes de FLE
- saisir les relations aux autres disciplines impliquées : linguistique, psycholinguistique, sociolinguistique, sociologie et anthropologie
- caractériser les solutions méthodologiques successives qui ont été apportées

CONTENUS PROPOSES :

I- Définition des principaux concepts (cf. titre de la formation) et en particulier : didactique, pédagogie, enseignement, apprentissage.

- Puis : langue vivante, langue maternelle, langue étrangère, langue seconde.
- Enfin : méthodologie, méthode.

II. Dispositif et environnement d'apprentissage.

- Situation guidée et non-guidée.
- Facteurs d'apprentissage, procédés, processus.

III. Méthodologies et méthodes en FLE

- La centration sur la langue : Grammaire et traduction
- La centration sur le comportement : automatismes et structures
- La centration sur la situation : méthode directe, méthode SGAV
- La centration sur le sens: le fonctionnel-notionnel, le conceptuel
- La centration sur la communication : Approche communicative
- L'éclectisme

On analysera les présupposés des principales méthodologies qui se sont succédées depuis un siècle et on se concentrera à partir d'analyse de pratiques de classe et de manuels sur les

problèmes qui se posent dans la classe : place de L1 et L2, usages métalinguistiques, interaction réelle-interaction re-construite, types d'activités, relation objectifs-évaluation...

Bibliographie de référence

BERARD (E.)

1991 : *L'approche communicative : théorie et pratiques*, Paris, CLE International.

BESSE (H.)

1985 : *Méthodes et pratiques des manuels de langue*, Didier.

CONSEIL DE L'EUROPE

2001 : *Un cadre européen commun de référence*, Strasbourg/Paris : Conseil de l'Europe/Editions Didier.

CUQ (J.-P.) (dir)

2003 : *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Asdifle, CLE International (ouvrage de référence).

CUQ (J.-P.) GRUCA, I.,

2003 : *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Presses Universitaires de Grenoble.

CYR (P.)

1998 : *Les stratégies d'apprentissage*, CLE International.

COSTE (D.) et al.

1976 : *Un niveau seuil*, Strasbourg : Les travaux du Conseil de l'Europe.

GERMAIN (C.)

1993 : *Évolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*, CLE International.

GOUGENHEIM, G., RIVENC, P., SAUVAGEOT, A.,

1967 : *L'élaboration du français fondamental (1^{er} degré). Etude sur l'établissement d'un vocabulaire et d'une grammaire de base*, Didier.

MOIRAND (S.)

1982 : *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Col. F, Paris : Hachette PUREN (C.)

1988 : *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, CLE International

<http://www.aplv-languesmodernes.org/spip.php?article813>

1994 : *La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes. Essai sur l'éclectisme*, CREDIF – Didier

<http://www.aplv-languesmodernes.org/spip.php?article1985>

2006 *De l'approche communicative à la perspective actionnelle*, FDLM 347, pp. 37-40

REVUE : *Le français dans le monde*, <http://www.fdlm.org/>

Enseignante : Marie-Laure TENDING

OBJECTIFS

A la fin du cours, les étudiants doivent être capables de :

- analyser et concevoir des activités d'enseignement/apprentissage FLE ciblées, centrées sur les quatre compétences langagières (compréhension et production orales et écrites)
- sélectionner des supports pertinents pour la conception d'activités didactiques : éléments de manuels, documents authentiques notamment.

CONTENUS PROPOSÉS

Il s'agira de maîtriser et de problématiser les concepts de base en didactique des langues dans le but d'analyser et de concevoir des outils d'enseignement/apprentissage adaptés et contextualisés, tant au niveau de l'enseignant que des apprenants. L'aboutissement de ces séances consistera en l'élaboration guidée d'une séquence de classe pour l'enseignement du FLE/FLS articulée autour d'une thématique, d'objectifs linguistiques, communicationnels et (inter)culturels

Bibliographie de référence :

Quelques ouvrages de base en didactique des langues et du FLE

BERARD É., (1991) : *L'approche communicative : théorie et pratiques*, Paris : Clé international.

COURTILLON, J., (2003) : *Elaborer un cours de FLE*, Paris, Hachette.

CUQ, JP. Dir. (2003), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, Clé international.

CUQ, JP & GRUCA, I., (2003): *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG.

PORCHER, L. (2004): *L'enseignement des langues étrangères*, Paris, Hachette.

TAGLIANTE, C. (1994 rééd. 2006), *La classe de langue*, collection Techniques et pratiques de classe, Paris, Clé international.

Documents cadres en didactique des langues

Cadre européen commun de référence pour les langues Texte imprimé : apprendre, enseigner, évaluer, Conseil de la coopération culturelle, Paris : Didier Strasbourg : Conseil de l'Europe, 2001. http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/cadre_fr.asp

Portfolio européen des langues : pour jeunes et adultes, CRDP, Paris : Didier, 2001. http://www.coe.int/T/DG4/Portfolio/?L=F&M=/main_pages/introductionf.html

Elément : APPRENTISSAGE REFLEXIF D'UNE LANGUE INCONNUE (ARLI)

Coordination : Marie-Laure TENDING

CONTENU :

Expérience de l'apprentissage d'une langue étrangère inconnue, destinée à faire prendre conscience :

- de ses propres stratégies d'apprentissage, de son style d'apprentissage,
- des effets de l'enseignement sur l'apprentissage,
- des phénomènes de groupe liés à l'enseignement des langues,
- des relations à une langue/culture étrangère,
- de la perception des méthodologies d'enseignement (adéquation au style d'apprentissage, lisibilité, efficacité, etc).

Les étudiants devront suivre au moins **24 heures d'enseignement d'une langue vivante non connue, non encore apprise et d'une famille éloignée du français**. La participation à ce cours donnera lieu à la rédaction d'un **dossier** où seront consignées les observations relatives aux domaines définis plus haut. 12h de TD sont prévues en plus des heures de langue pour accompagner la rédaction du rapport réflexif. Le « pilotage » du dossier est assuré par Marie-Laure Tending.

Cet enseignement nécessite une inscription en contrôle continu.

Les cours de langue proposés en 2018-2019 dans le cadre de cet enseignement concerneront le polonais ainsi que l'arabe, sous réserve de modification.

Il est à noter, concernant les modalités d'évaluation de cette UE, que seront prises en compte dans la note de l'UE l'évaluation du rapport réflexif (noté) ainsi que l'assiduité aux cours de langues et aux TD d'accompagnement à l'écriture du rapport réflexif. Les cours de langue donneront lieu à une évaluation (écrite et orale) en fin de semestre, ce qui permettra de mesurer le niveau acquis et les progrès effectués, mais cette note ne rentrera pas dans le calcul de la moyenne de l'UE. En revanche, plus de trois absences injustifiées aux cours de langue pourront entraîner une réévaluation à la baisse de la note du rapport réflexif et donc de l'UE, au moment du jury.

Enseignante : Sarah BEARZI

OBJECTIFS

A la fin du cours, les étudiants doivent être capables de :

- Mettre en place les principaux éléments de description en linguistique du français.
- Comprendre les relations entre descriptions des langues et pratiques de l'enseignement de celles-ci.

CONTENUS PROPOSÉS

- Le système phonologique du français et son enseignement à des étrangers.
- L'enseignement du codage de l'écrit.

- Introduction à l'énonciation à travers quelques points pertinents.
- Les constructions phrastiques.

- Atelier Didactique de l'oral : sensibilisation à la présentation en classe de documents authentiques oraux présentant des éléments du français oral non vus dans les manuels (éléments de prosodie notamment, variétés et variations de langue).

Indications bibliographiques :

ARRIVÉ (M.), GADET (F.), GALMICHE (M.)

1986 : *Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.

CATACH (N.)

1995 (3e éd.) : *L'orthographe française*, (Coll. Université), Paris, Nathan.

CARTON (F.)

1974 : *Introduction à la phonétique du français*, Bordas, Paris.

CHARAUDEAU (P.)

1992 : *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette.

LEON (P. R.)

1992 : *Phonétisme et prononciations du français*, (Coll. Université) Paris, Nathan.

RIEGEL (M.), PELLAT (J.M.) et RIOUL (R.)

2004 : *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF. [existe sous un format broché de poche]

WIOLAND (F.)

1991 : *Prononcer les mots du français*, Hachette, Paris. [L'ouvrage est actuellement épuisé. On se le procure en bibliothèque]

Enseignante : Delphine CHAZOT

OBJECTIFS

A la fin du cours, les étudiants doivent être capables de :

- Reconnaître les objectifs poursuivis par les méthodes qui prennent explicitement ou implicitement en compte les dimensions culturelles dans un enseignement de langue étrangère.
- Mettre en place des éléments d'une méthodologie spécifique à un enseignement de la « culture » et/ou de la « civilisation ».

CONTENUS PROPOSÉS

PREMIÈRE PARTIE : L'examen de notions de base

- Les paramètres culturels dans l'utilisation des notions de LANGUE ETRANGERE et de LANGUE MATERNELLE.
- L'utilisation des termes de CULTURE ou de CIVILISATION.

DEUXIÈME PARTIE : Les formes reconnues de cet enseignement

- Le rôle de la littérature dans un enseignement de la civilisation ou de la culture.
- L'entraînement à l'acquisition d'une compétence culturelle chez l'apprenant.
- L'utilisation des données de l'ethnographie de la communication.

TROISIÈME PARTIE : Vers une méthodologie spécifique

- L'utilisation des stéréotypes dans un enseignement de la culture et/ou de la civilisation.
- L'identification des sources d'information et leur utilisation en classe : une typologie des discours sociaux.

A LIRE :

AMOSSY (R.) et HERSCHBERG PIERROT (A.)

2011 : *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*, Paris : Armand Colin.

BEACCO (J.C.)

2000 : *Les dimensions culturelles des enseignements de langue*, Paris : Hachette.

BYRAM (M.)

1992 : *Culture et éducation en langue étrangère*, Paris : Hatier/Didier.

COLLES (L.), DUFAYS (J.L.) et THYRION (F.) (éds.)

2006 : *Quelle didactique de l'interculturel dans les nouveaux contextes du FLE/S ?* Cortil-Wodon : EME.

DE CARLO (M.)

1998 : *L'interculturel*, Paris : Clé-international.
FERREOL (G.) et JUCQUOIS (G.)
2003 : *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris : Armand Colin.
GOHARD-RADENKOVIC (A.)
1999 : *Communiquer en langue étrangère. De compétences culturelles vers des compétences linguistiques*, Frankfurt : Peter Lang.
SALINS (G-D.) de
1992 : *Une introduction à l'ethnographie de la communication. Pour la formation à l'enseignement du français langue étrangère*, Paris : Didier.
ZARATE (G.)
1986 : *Enseigner une culture étrangère*, Paris : Hachette.
1993 : *Représentations de l'étranger et didactique des langues*, Paris : Didier.
ZARATE, (G), LEVY, (D), KRAMSCH,
2008 : *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, Paris, Editions des archives contemporaines.

Equipe enseignante

Isabelle AUDRAS, Responsable du parcours FLE de la licence (P et EAD). Directrice du département Didactique des Langues.

Sarah BEARZI, Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche au département Didactique des langues.

Delphine CHAZOT, Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche au département Didactique des langues.

Marie-Laure TENDING, Responsable du M1 P Didactique du FLE.

Les autres enseignants du département de didactique des langues (DDL) de l'Université du Maine, susceptibles d'intervenir dans la formation :

Jean-François BOURDET, Responsable du master 2 Didactique des langues et environnements informatiques.

Aude BRETEGNIER, Responsable du Master Didactique des langues. Responsable du master 2 Didactique du plurilinguisme et du master 2 Diffusion des langues.

Michel CANDELIER, professeur émérite.

Yuchen CHEN, Responsable du master 1 DDL à distance.

Le département bénéficie de la collaboration du Centre de Recherche en Education de Nantes (CREN). Elle est partie prenante du campus virtuel (SCIRN-PRN) pour la mise à distance de formations (Master 1 et 2 de la mention *Didactique des langues. (Domaine Arts, Lettres, Langues)*). Informations consultables sur le site [<http://formations-ead.univ-lemans.fr/parcours-licence-fle/fr/index.html>].

Contacts

Enseignante responsable : Isabelle AUDRAS

Courrier électronique : Isabelle.Audras@univ-lemans.fr

Secrétariat du parcours de licence FLE - Didactique des langues

Téléphone : 02 43 83 39 32

Courrier électronique : secfle-let@univ-lemans.fr

Le Mans Université
UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
Secrétariat Didactique des langues
Parcours FLE
Avenue Olivier Messiaen
72085 - LE MANS CEDEX 9

Site de la formation : <http://formations-ead.univ-lemans.fr/parcours-licence-fle/fr/index.html>

12.07.2018